

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA
SURETÉ NATIONALE

LYON , le 5 Décembre 1938

COMMISSARIAT SPÉCIAL

de Lyon

N° 7195

-o-

Conférence de Mr. J.C.
LEGRAND, à la "Tribune
du Rhône".

-o-

Destinations :

Mr. le Préfet (Cabinet) ~~avec~~ Mr. J.C. LEGRAND, ex-avocat du Barreau de Paris
Mr. le Secrétaire général qui avait pris pour titre de son exposé " La France
à tâtons".

-o-

Présidée par Mr. VAVASSEUR, la séance est ouverte à 21 heures devant 450 personnes environ. On remarque que Mr. J.C. LEGRAND porte une chemise rouge foncé, ^{avec} sur le côté gauche d'importantes initiales F.J., sur le côté droit un coq blanc et des boutons blancs sur les épaules et aux manches.

Mr. LEGRAND présente tout d'abord l'organisation - qui n'est pas un parti - dont il est le chef : FRONT de la JEUNESSE. Ce groupement dit-il, dont l'organe est : le DEFI, doit grouper tous les Jeunes de France, jeunes d'âge et de cœur pour faire une France neuve ; tel est notre but.

L'orateur continue : Notre pays est
sous un régime décrépit, usé ; nous sommes en

CONFIDENTIEL

M

par des gens atteints du microbe " le politicoque", des politiciens dont l'intérêt personnel est le premier souci et par la Franc-maçonnerie qui, sous le couvert de défense morale, est toujours "près de l'assiette au beurre".

Les décrets-lois de Mr. DALADIER- dont le Ministère doit sombrer dans quelques semaines- soit une injustice réelle, les "petits" sont proportionnellement plus frappés que les "gros". Vous reconnaîtrez avec moi qu'il faut donner le coup de balai salubre, salubre et hygiénique.

L'orateur attaque les étrangers en France et les Juifs principalement, qui forment une race envahissante qui n'^{ayant}rien de commun avec la race française. On les rencontre dans le commerce, dans les banques, etc... partout, sauf à la charrue. Toutefois, il reconnaît comme étant "des nôtres" ceux qui ont combattu à nos côtés en 1914 et ceux qui ont de "la terre française à leurs semelles". Mais ceux qu'on ne peut tolérer, ce sont ceux qui pèsent sur notre finance, tels que ROTSCHILD, Louis Louis DREYFUS, de WENDEL, etc...

Nous ne voulons pas également être gouvernés par des Français qui reçoivent des ordres de l'étranger ; c'est ainsi que nous condamnons le Communisme Moscoutaire. Nous sommes pour une France nouvelle, rénovée, rajeunie.

Me. RAVET se dit d'accord avec Mr. LEGRAND, en ce qui concerne les vices du régime parlementaire. Ce sont toujours les mêmes qui sont au pouvoir; mais le conférencier qui nous a exposé son programme destructif ne nous

Parle pas de la phase constructive.

Mr. ANTOINE, des J.E.U.N.E.S, se déclare déçu de l'exposé de Mr. LEGRAND par son manque de programme. Il n'admet pas sa charge contre les Juifs et lui suppose même une rancune personnelle en tant qu'avocat. Il trouve que l'orateur se pose un peu en dictateur et ironise à propos de la chemise rouge et de la cravate bleue du conférencier, tenue des F.J.

Mr. ANTOINE estime qu'il faudrait d'abord un programme économique ; il ne comprend pas que, d'un côté, on se plaigne de sous-production et que d'un autre on détruit, blé, café, etc. Il faut, en effet, un changement, "mais ce n'est pas, je crois, Mr. LEGRAND qui nous l'apportera."

Me. AMBRE, Avocat à la Cour, ^{radical-socialiste,} rend hommage au talent d'orateur de son ex-confrère et déclare n'avoir aucune confiance au groupement F.J. Il craint que si on le suit, la liberté ne soit bien compromise.

Sur la question juive, Me. AMBRE est en complet désaccord avec l'orateur ; la France doit conserver sa réputation de terre hospitalière et accepter les réfugiés aussi bien d'Espagne que d'Allemagne.

Mr. Alphonse DEIUBAC reconnaît que Mr. LEGRAND est un orateur talentueux, mais que son exposé est "plein de vide" ; qu'il ne nous apprend rien et surtout qu'il n'apporte aucun moyen de remédier à ce qu'il condamne.

Mr. BEUGRAS, du P.P.F. indique qu'il ne dira que quelques mots sur les Juifs, qu'il assimile complètement aux

étrangers. Un triage doit être fait et un contingentement s'impose. Nous voulons bien en tolérer chez nous, à condition qu'ils se considèrent comme des "invités" et surtout qu'ils ne prennent part à aucune manifestation politique. Mr. BEUGRAS cite en passant que lorsque Mr. BIUM était président du Conseil, 59 Juifs étaient ses collaborateurs.; il y en avait un partout, derrière toutes les tentures.....

Un certain Mr. COULOMB se dit favorable à l'immigration étrangère et cela en raison de la dénatalité française. Il donne en exemple, l'Amérique formée de cette façon. Il ajoute que l'occupation de la Rhémanie par les Français a provoqué environ 25.000 naissances, qui renforcent actuellement l'armée d'Hitler!

Mr. Charles LEGRAND répond aux contradicteurs. Il se plaint du manque de courtoisie dont on a fait montre à son égard, mais excuse même certaines impertinences qu'il attribue à la juvénilité de leur auteur.

Il se déclare à nouveau anti-marxiste, anti-moscovite, pour l'ordre et la justice en France, justice familiale, justice sociale, fiscale et pour le National syndicalisme.

Séance levée à 23 heures 30.

Assemblée assez houleuse, mais sans incident violent.



Le Commissaire Divisionnaire :

Heutmann